L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN. 25 NOVEMBRE 1882. 56me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

EDITION DE SAMEDI.

SAMEDI, 25 NOVEMBRE 1882

Ventes faites aujourd'hui, à la Bourse d'Essais St Charles, dans la Maison de l'Hôtel St Charles.

PAR LE SHERIF—Toutes et particulièrement une certaine propriété située dans la Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bourgogne anciennement Crapo, Remparts anciennement Amour, Bourbon anciennement Bagatelle et Union.

PAR JAS. P. GUINAULT—Maison double en bois à deux corps de logis faisant face à la Grande Route St Jean; maison en bois près de la rue de l'Esplanade, faisant face au Bayou St Jean et attenant à la porte de péage; charmante résidence de ville et de campagne, sur la Grande Route St Jean, près de l'Esplanade; maison double avec deux corridors rue Bourgogne, Nos 416 et 418, 3me District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Propriétés améliorées, de très grande valeur, dans le Second District; rue Ste Anne, entre Galvez et Johnson rue Ste Anne, entre Villeré et Robertson; propriété améliorée dans le Premier et le Second District, rue Bourbon, entre Dauphine et Bienville, Second District; coin de la rue D'Hémécourt et de l'Avenue Carrollton; propriété améliorée à la Grand'Ile, paroisse Jefferson; machine pour établissement de teinturerie, objets mobiliers, etc.

PAR B. ONORATO—Magasin de valeur, rue Gravier, formant le coin des rues Fulton et Frost; trois beaux cottages à double corps de logis, Nos 128 et 130 Louisiana Avenue, près de la rue des Magasins; sept emplacements de choix pour bâtir, au coin des rues Bordeaux et Constance; une résidence confortable à deux étages, No 150 rue Seconde, entre Laurel et Constance; résidence délirable à deux étages, No 29 rue Ste Marie, entre les rues Fulton et Rousseau.

PAR W. I. HODGSON—Maison cottage et magasin d'épiceries, avec deux terrains, à l'encoignure des rues Douane et Rocheblave.

PAR D. E. MORPHY—Au magasin No 86 rue Magasins, pour clore une consignation, 10 barils huile espagnole, venant directement de Damia, Repagne; aussi, 25 boîtes ail.

Cottage à l'enrau, aujourd'hui.—M. W. I. Hodgson vendra aujourd'hui, à midi, pour le compte de la succession Jos. Bonnet, le cottage et les deux terrains situés au coin des rues Douane et Rocheblave. Voir l'annonce.

Huile Espagnole.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

All, All, All.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Les autorités municipales de la Nouvelle-Orléans et la question financière.

Nous avons lu avec attention et commenté brièvement les discours qui ont été prononcés par nos autorités municipales à leur prise de possession du pouvoir; ils sont remplis de promesses pour l'avenir. Il semble que la ville va entrer dans une vie nouvelle, qui fera disparaître une partie des maux qu'elle doit à des évènements qu'avait attirés sur elle la foule des maraudeurs du Nord.

Le maire, M. Behan, s'est exprimé en termes nets, énergiques, qui laissent prévoir qu'il veillera aux grands intérêts qu'on lui a confiés. Il s'est réjoui, tout d'abord, des modifications apportées par la nouvelle charte aux erreurs de l'ancienne; il a fait l'éloge du régime inauguré par la dernière Convention, régime qui prépare le retour de ces administrations économes et paternelles interrompues par l'invasion du radicalisme. Ce qu'il veut, avant tout, c'est le règlement de la dette.

Tel est en résumé du premier message de notre maire; attendons maintenant les faits. Ce qui nous rassure sur la réforme à opérer, c'est le nombre de ceux qui sont appelés à y prendre part. Le système des aldermen substitué à celui des administrateurs, est une immense garantie. Plus les lumières sont nombreuses, plus il est difficile de dissimuler dans l'ombre de petites convoitises personnelles, surtout quand l'esprit de parti fait place à celui qui ne se préoccupe que des intérêts généraux. Ici, la politique reste étrangère aux débats.

Si l'économie pénètre enfin dans notre administration municipale, et qu'il s'y rencontre quelques financiers intelligents et dévoués, la dette sera payée régulièrement, les taxes seront diminuées, la propriété et le commerce reprendront leur valeur d'autrefois. L'ordre dans nos budgets amènera les capitalistes étrangers qu'éloignaient de nous nos désordres financiers. Déjà, ceux du Nord des Etats-Unis semblent être moins soupçonneux à mesure que notre situation se dégage des obscurités du passé; mais ceux de France, d'Angleterre, de Berlin et d'Amsterdam, ne le sont pas encore et quel que soit leur désir de placements avantageux, ils hésitent encore à se lancer dans des entreprises qui astiveraient notre prospérité. C'est ainsi que le projet d'usines centrales pour la fabrication de sucre n'a pas été mis à exécution, et que les fonds promis à nos banquiers n'ont pas traversé l'Atlantique.

En attendant, le commerce souffre de la pénurie d'argent. Les banques peuvent bien difficilement répondre aux besoins du moment. On constate que le commerce roule sur un capital de cinq millions de dollars, tandis que les nécessités du jour en réclament quinze millions. Tout est restreint sous l'influence fatale de l'absence des capitaux.

Si les maisons de commerce commandent le crédit par l'ordre et l'économie qu'elles apportent dans la gérance de leurs ressources, il en est de même pour les villes, pour les Etats. C'est toujours vers le succès que se portent les capitaux; ils fuient la pénurie et le désordre; ils n'ont d'estime et de confiance que pour qui possède et agit sagement.

Le sort de la Louisiane est entre les mains des élus municipaux. La responsabilité est grave. Il n'y a pas à s'égarer dans des tripotages compromettants, dans des voies sans issue. Il importe de faire table rase du passé et d'aborder résolument les solutions libératrices. Une fois que les questions qui se rattachent à notre situation financière seront réglées d'une manière définitive, le crédit reviendra avec tous les avantages qu'il apporte avec lui.

C'est par l'excellence de son administration financière que la France s'est relevée des désastres qu'elle avait subis. Les capitaux lui sont revenus en présence des efforts du pays tout entier à faire face à une situation que bon nombre de personnes croyaient mortelle. En affirmant sa vitalité, la France a reconquis son rang, et, avec son rang, une confiance qui s'est manifestée sous forme d'un monceau d'or offert par les capitalistes de tous les pays.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Le premier des devoirs de l'administration est de dégager la situation financière de la ville des entraves dont elle souffre aujourd'hui, et de prouver sa solvabilité en payant régulièrement les obligations contractées.

Mieux connu, étudié plus attentivement, l'Etat de la Louisiane, avec sa fécondité sans exemple, doit, nécessairement, incontestablement, devenir un des plus florissants de l'Union américaine. Nous l'avons déjà dit, ce qui lui manque ce sont les capitaux, mais l'argent est abondant aux Etats-Unis. Le moyen de l'attirer, (et cette condition est *sine qua non*,) est de prouver que les enseignements de l'économie politique ne nous sont pas étrangers, que nous nous relevons des malheurs qui nous ont frappés durant une période trop prolongée, par les soins que nous prenons à nous affranchir d'un passé que nous avons subi, pour entrer, avec connaissance de cause, dans la grande voie qui mène à la prospérité, grâce à un travail dont la nécessité nous est démontrée.

Dégageons donc notre situation financière par des arrangements avec nos créanciers. Libres alors, nous avancerons à l'aide des capitaux américains et étrangers.

Nous recevons, de M. F. Tujague, le digne président de l'Union Française de la Nlle-Orléans, la lettre suivante, que nous nous empressons de publier et sur laquelle nous appelons l'attention toute spéciale des planteurs, des propriétaires, des industriels de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 24 novembre 1882.

MM. les Editeurs de l'ABEILLE:

L'Union Française vient de recevoir de la Société Française de Bienfaisance de New-York, une lettre où cette association lui signale la présence de travailleurs français—parmi lesquels, quelques agriculteurs et vigoureux—récemment arrivés d'Europe et désirant venir en Louisiane.

Ce renseignement qui, nous l'espérons, deviendra périodique sous forme de bulletin, nous est envoyé par suite d'une entente conclue entre les deux sociétés—entente dont voici les motifs et le but:

La Société Française de New-York, établie dans le principal port de débarquement de l'émigration européenne, centralisera, au profit des émigrants français, toutes les informations sur le travail qui lui seront adressées de l'intérieur du pays. En nouant avec les principaux centres des Etats-Unis des relations qui la renseignent sur la demande d'ouvriers et le genre d'occupations que leur sont offertes, elle pourra organiser plus tard un réseau de rapports hebdomadaires ou mensuels, qui deviendra, pour nos compatriotes nouveaux-venus, un guide précieux sur la route à suivre.

Pour ce qui concerne la Louisiane, l'Union Française est en correspondance, et sa correspondance lui transmettra les renseignements qui lui seront fournis.

Dans ce but, notre Société fait appel à tous les propriétaires louisianais, de la ville ou des campagnes, avec prière, s'ils ont besoin d'ouvriers, d'indiquer la nature du travail et les salaires qu'ils promettent, ainsi que tous les détails qui peuvent nous éclairer sur la question, tels que nourriture, logement, etc.

Les communications écrites ou verbales seront reçues au bureau de placement de l'Union, ouvert au siège de la Société, rue des Remparts, tous les jours [dimanches exceptés] de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Si les conditions offertes sont généralement acceptées, il est probable que nous trouverons dans ce procédé le moyen le plus pratique de établir, au moins partiellement, le courant de cette immigration d'habiles et de robustes travailleurs qui contribua autrefois, d'une façon si efficace, à la prospérité de la Louisiane.

Nous nous occuperons plus particulièrement des agriculteurs. Le tout gratuitement, bien entendu.

Notre rôle, comme celui de la Société de New-York, se bornera à un échange de renseignements qui nous paraîtront dignes de foi. Nous servirons simplement d'intermédiaires entre les ouvriers français du dehors et les propriétaires, industriels ou planteurs du pays. Nous ne pourrons nous charger ni des frais de voyage, ni d'autres dépenses qui dépasseraient les ressources disponibles de la Société.

En acceptant cette mission, qui est d'ailleurs dans la lettre et l'esprit de ses statuts, l'Union Française espère atteindre un double objectif: 1° faciliter partout nous et dans nos campagnes l'établissement d'émigrants qui nous arrivent dans les conditions voulues; 2° détourner de leur itinéraire aussi choisi ceux qui, trop souvent.... beaucoup trop souvent, viennent s'échouer en Louisiane avec des professions qui ne leur offrent aucune ressource..... ou des préjugés contre la charrue.

Ces derniers, qui se disent d'ordinaire victimes de faux renseignements, emploient leurs trop longs loisirs à maudire leur triste destinée et les conseillers malencontreux auxquels ils sont redevables de leur détresse. Nous voulons les mettre en garde contre ces lamentables déceptions.

Nous prions les journaux des campagnes de nous prêter leur précieux appui.

Dans l'espoir que vous voudrez accorder à cette communication l'hospitalité de vos colonnes, je vous prie, MM. les Editeurs, d'agréer, etc.,

F. TUJAGUE,
Président de l'Union Française.

L'ABEILLE n'a pas besoin de dire qu'elle forme les vœux les plus ardents pour la coopération immédiate des habitants de notre cher Etat, ainsi que pour le succès complet des efforts si louables de nos bons amis de l'Union Française de la Nouvelle-Orléans.

Le bureau de poste nous a transmis, hier, de la part du département de l'intérieur, à Washington, des statistiques anciennes, relatives aux manufactures, y compris les instruments aratoires, les munitions, les bottes et les souliers, les briques et les tuiles, les armes à feu, le bois scié, les abattages et les viandes.

Nous tâcherons d'en faire des extraits dans un prochain numéro.

Nous avons trouvé, hier, sur notre table, le numéro de novembre du "Magazine of American History, with notes and queries", que publient MM. A. S. Barnes & Company, à New York et à Chicago. Nous avons lu, avec un très grand plaisir, quatre articles: "Colonel Varickand Arnold's treason"; "The Pawnee Indians, their habits and customs"; "The origin of Thanksgiving Day"; "A memorial sketch of Frederick De Peyster." Les portraits et les gravures sont d'une finesse remarquables.

Venant d'arriver: Pantoufles blanches pour dames, le lot sera vendu à $1 25 la paire.

Les jeunes de la Fortune.—Mme Josephine Miller, domiciliée au No 319, East Fifty-Second Street, New York, doit rendre présent ciel qu'il existe une Loterie à la Nlle Orléans, car elle y a gagné, au tirage de mardi, 14 novembre, le cinquième du gros lot de soixante-quinze mille dollars. Et son billet ne lui avait coûté qu'une piastre. Elle avait le No 52,116.

Un cinquième de la même somme—$75,000—a été gagné au même tirage par M. J. M. Dixon, d'Ennis, Texas. Qui avait une fraction du même billet No 52,116.—Encore un dollar seulement de dépensé. Enfin M. T. M. Westcoat, agent de la Compagnie d'express du Sud, a touché pour le compte de cette Compagnie, un cinquième du gros lot de dix mille dollars gagné par le No 33,719, auquel était échu le dit lot.

On voit que la Loterie continue à faire des heureux. Sans doute, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus, mais en définitive les élus ont lieu de se féliciter. Il suffit, pour prendre place parmi les élus, d'avoir un bon billet.

Bonne nouvelle pour les pauvres.—De 9 h. à 11 h., le dimanche et de 2 h. à 4 h., le mercredi, les personnes n'ayant pas les moyens de s'acquitter peuvent se faire extraire, *gratuitement*, les dents chez le Dr James S. Knapp, chirurgien-dentiste, 152 Canal, près Baronne. Consultations tous les jours, de 9 h. à 4 h. Voir l'annonce.

De l'éminent W. L. Aimon, Président du Collège Médical de Halifax, N. S: "Golden's Liquid Beef Tonic" est un médicament sans pareil pour la *fièvre, l'indigestion* et la *débilité*; il n'a pas d'égal pour les maladies de femme. (*N'en prenez pas d'autre des pharmaciens.*)

Comme perfection rien ne vaut la botte Fauché. En vente à l'**Etoile Rouge.**

On peut toujours se procurer l'**Abeille** chez H. Billard, libraire, coin Bienville et Chartres
P. Fournier, .. 189 rue Royale.
G. Ellis, .. 11 Decatur.
G. F. Wharton, .. 21 1/2 Carondelet.
Wm. Johnson, .. 308 Decatur.
F. Schumacher .. 59, Passage de la Bourse

Concert d'adieu de M. G. Satter.

Quand un artiste hors de pair annonce sa soirée d'adieu à une ville telle que la nôtre, il a le droit de penser que toute une foule viendra recevoir cet adieu et porter un dernier hommage à son talent. Il n'en a pas été ainsi pour M. Gustave Satter. Malgré l'enthousiasme qu'il a soulevé dès la première audition; malgré la façon triomphante dont il a été acclamé par ceux qui l'ont entendu, par la presse entière; malgré le témoignage de tous ceux qui font foi autorité en matière d'art, la salle Grunewald offrait encore hier des vides déplorables. Et ceux qui étaient là en trop petit nombre semblaient peinés, gênés de tant d'indifférence envers une des sommités du piano. C'était le sujet de toutes les conversations, et quand l'éminent pianiste a paru il y avait comme une teinte mélancolique sur son visage, comme un reproche aux absents, mais aussi un sourire de remerciment à l'adresse de ceux qui étaient là.

Pourtant une fois à son piano, vite l'artiste a oublié ce sentiment de froissement qui devait nécessairement être en lui; il s'est abandonné à cet amour de l'art qui, même au milieu des ennuis et des déceptions, subjugue, entraîne.

Nous avons déjà dit ce que nous pensons de M. Satter, nous n'avons donc que peu de mots à écrire aujourd'hui à son endroit. Jamais il n'a joué avec plus de sentiment, plus de fougue, plus de puissance de sonorité. Grâce au choix de son programme, il nous a fait passer par toute la gamme des émotions, il a une fois de plus mis en pleine lumière les faces diverses de sa magnifique exécution. Pendant quelques moments trop courts il a tenu son auditoire sous le charme de son jeu, et tous ceux qui se trouvaient là étaient fortement tentés de demander un bis à chacun de ses morceaux.

Mais, comme si l'on s'était consulté, entendu à cet égard, nul n'a cédé à la tentation. Et nous nous sommes facilement expliqué cette abstention. On se punissait, pour ainsi dire, de l'oubli, de la faute des autres; et, en se comptant, on jugeait qu'il serait presque indiscret de taxer ainsi l'artiste à l'appel duquel il avait été si peu répondu. Si bien que tous, obéissant à un sentiment de réserve, se sont mis à la portion congrue, et se sont, bien à contre-cœur, contentés du programme, délicieusement choisi d'ailleurs.

Mlle Affleck, chanteuse légère, a certainement plu à la grande majorité du public, puisqu'elle a été rappelée après chacun de ses deux morceaux et qu'elle a dû redire le second, emprunté aux *Noces de Jeannette*.

M. Satter, nous l'avons déjà annoncé, est appelé à la Havane, ville où le goût artistique est aussi très développé. Nous espérons qu'il trouvera là les ovations et les moissons auxquelles il a des droits incontestables et l'entendrons encore une fois, mais encore ici: *That is the question*. Nous voudrions être sûr qu'en partant il nous dit: au revoir. En attendant, nous lui disons, nous: Beau succès et bon voyage!

Botte Fauché. — Cette délicieuse botte est maintenant à la mode. Ne se vend qu'à l'**Etoile Rouge.**

Théâtre de l'Opéra.

Nous avons commis hier une erreur que nous nous empressons de rectifier. On jouera aujourd'hui, en Matinée, LES CLOCHES DE CORNEVILLE, et non pas *La Fille de Mme Angot*. Tout le monde connaît ici la gentille partition de M. Planquette; elle est de celles qui restent longtemps au répertoire, pour le plaisir du public et le bénéfice des directeurs. Pièce heureuse, autant qu'elle est intéressante sous le double rapport de la partition et du livret.

Les artistes suivants paraîtront dans les *Cloches de Corneville*. Mmes Reine, Sholia, Coudray, MM. Tony Reine, Puget, Frassier, Berton, Gabriel.

Le soir *Faust*.

GRAND OPERA HOUSE.—Ainsi que nous l'avons déjà annoncé l'engagement de Mlle Marion Elmore se termine aujourd'hui; et comme le commencement en avait été du goût de tous, c'est aussi par ce commencement qu'elle finira, *Chirpa*, quatre actes et un prologue d'un intérêt soutenu.

Demain dimanche début de la troupe d'Opéra Comique connue sous le nom de C. D. Hess Acme Opera Company. Et vous le savez qui dit *acmé* dit beaucoup; c'est le sommet.

Cette troupe fera ses premières prenvas à la Nlle-Orléans dans *La Mariana* de Wallace.

ACADEMIE DE MUSIQUE — Le *Professeur Sera* joué deux fois aujourd'hui—Matinée et soirée—C'est dans cet excellent rôle que M. Gillette fera ses adieux à la Nouvelle-Orléans où il a été fort remarqué.

THEATRE ST-CHARLES — Ce soir revient encore le tour d'*Olivette*, cette sœur cadette de *La Mascotte*, non moins fêtée que son aînée. Cet ouvrage est l'un des triomphes de la troupe de M. Chas. E. Ford. On y applaudit nombre de scènes et de morceaux, et jamais on n'entend, sans le bisser tout au moins, le quatuor des rires. Hier le succès a été enlevé, et les *encore* si nombreux qu'il a fallu toute la bonne grâce des chanteuses et des chanteurs pour satisfaire aux demandes d'un public insatiable.

Les ordres de la campagne sont promptement remplis à l'**Etoile Rouge.**

Le *Pionnier de l'Assomption*, Lne, du 18 novembre:

Mardi dernier nous avons eu la première gelée de la saison. Elle était espérée avec impatience et elle a produit les bons résultats qu'on en attendait. En effet, depuis, la canne rend presque le double de ce qu'elle donnait, et il est assez fréquent de voir un arpent de canne produire au-dessus de trois boucauts. La moyenne du rendement dépasse, dans tous les cas, deux boucauts par arpent. Les habitants sont occupés en grande partie à mettre en "wind-row".

—Le juge Adrien Pothier nous a envoyé divers échantillons de cannes d'une remarquable beauté. Il y avait un échantillon de la canne d'O'Tahiti, d'une grosseur énorme et au jus très sucré, un de la canne de Tampico, aux rubans verts, et de fines cannes créoles, tendres comme la rosée et succulentes.

—On peut voir, à notre établissement, une canne curieuse qui a été trouvée sur l'habitation Esperanza et que M. P. E Durand nous a envoyée. A quelques pouces au-dessus du sol, cette canne a produit, non pas deux bourgeons comme cela se voit fréquemment, mais deux magnifiques tiges d'égale hauteur et de même épaisseur. Ce phénomène a été vérifié par une foule d'habitants qui tous disent n'avoir rien vu de semblable.

—Nous avons la pénible mission d'annoncer le décès d'un des habitants les plus honnêtes, les plus laborieux de notre paroisse. M. Guillaume Truxillo est mort le 14 courant, à l'âge de 50 ans. A force de travail et de persévérance, il avait acquis une honnête aisance. Nous prions sa famille, et particulièrement son frère, Manuel Truxillo, qui est un de nos vieux amis, d'agréer nos sincères compliments de condoléance.

—Un autre décès à enregistrer, celui d'une charmante enfant de 16 ans et 3 mois, idolatrée de ses parents et chérie de tous ceux qui l'ont connue. Mlle Camille Lise Elisabeth Vives, fille de M. Edonard Vives et de Mme Aimée Jumonville, est morte vendredi dernier. La cérémonie funèbre a eu lieu à l'église catholique de Napoléonville, le même jour et les funérailles au cimetière de l'Assomption. Elle emporte dans sa tombe les regrets de sa famille et de toute la communauté.

En se référant aux annonces ou verra que M. Limongy a reçu des vins de choix, des confitures, pimentons, goyaves, prunes, etc., qu'il offre à vendre en gros et en détail aux plus bas prix du marché.

Jardin de Wenger—rue Bourbon 11 et 13 —Concerts tous les soirs exécutés par un orchestre de dames.

Herford's Acid Phosphate
Comme aliment pour le cerveau.

Le Dr S. F. Newcombe, D. M. de Greenfield, O., dit: "Dans les cas de débilité générale et de torpeur de l'esprit et du corps, le phosphate réussit à merveille."

Nouvelles Télégraphiques.

Paris, 20 novembre—Le budget des affaires étrangères est venu aujourd'hui en discussion à la chambre des députés. M. Duclerc, président du conseil et ministre des affaires étrangères, a combattu un amendement présenté par un député radical et tendant à l'abolition de l'ambassade au Vatican. L'amendement a été repoussé par 339 voix contre 171.

Paris, 20 novembre—La *Voltaire* publie une histoire alarmée prétendant révéler un plan de soulèvement des légitimistes.

On mande, par le câble, au *Herald*:

Paris, 19 novembre—Sarah Bernhardt, on s'en souvient, a récemment acheté le théâtre de l'Ambigu pour son fils Maurice, qui est âgé seulement de dix-huit ans. C'est à ce théâtre que le mari de la tragédienne, M. Damala, a fait son début vendredi soir dans le principal rôle de "Mères ennemies", le nouveau drame de Catulle Mendès. La scène se passe en 1794, année de l'insurrection polonaise. Le prologue, qui est en deux tableaux, est magistralement écrit et a produit un effet immense. Le châtelain, André Bolski, mari et père, a déserté son foyer pour suivre une aventurière russe qu'il adore. Il revient au bout de cinq ans, non repentant et corrigé, comme sa femme Elisabeth l'espère, mais pour demander son consentement à un divorce. Elle refuse simplement et nettement.

Elle ne cherchera pas à connaître les torts de son mari à son égard; mais il est son mari, et elle entend le garder. En entendant cela André fait enlever son enfant dans l'intention de le mener à Saint-Pétersbourg. Pour se le faire rendre la mère accepte ce que la femme a refusé. Mais aussitôt que le divorce est accompli Elisabeth Bolski, qui est maintenant souveraine et seule maîtresse de ses domaines, fait arrêter son mari, et publiquement devant ses vassaux et ses domestiques assemblés, elle l'accable de reproches, le dégrade comme traître à son pays, le déshonore comme renégat et finalement le fait maudire par son fils.

La scène est très belle, très originale et fort saisissante. Elle a été admirablement jouée par Mlle Agar, sociétaire pensionnaire du Théâtre Français. Malheureusement le reste de la pièce n'est pas au niveau du prologue. Tout ce qui suit est long, non intéressant et souvent incompréhensible. La mise en scène n'a sauvé la pièce d'une chute, comme elle est superbe. Les costumes ont été dessinés par Sarah Bernhardt, qui a dépensé pour cela plus de 100,000 francs. M. Damala a produit un très bon effet dans certains passages de son rôle, mais il faut avouer qu'ils ont été rares. En résumé, la première a été un succès qu'il est douteux que les représentations suivantes confirment.

Londres, 20 novembre—On télégraphie de Madrid au *Standard*: "L'enquête officielle ouverte à Gibraltar sur les circonstances de la reddition des réfugiés cubains a révélé que le consul d'Espagne dans sa demande d'explications adressée au ministre de Maceo l'a décrit comme un exilé."

Londres, 20 novembre—D'après des lettres particulières reçues ici du Caire, 330 hommes sur les 800 que compte le régiment de Berkshire sont malades par suite du mauvais état sanitaire des casernes dans lesquelles ils sont stationnés.

Londres, 20 nov—Un long affidavit par M. Ninet, ancien conseiller d'Arabi Pacha, est publié. Ce document est fort en faveur d'Arabi, qui, à ce que déclare Ninet, a fait tous ses efforts pour empêcher les incendies et a protégé les chrétiens.

Londres, 20 nov—M. Gladstone, répondant à M. William Foster, a dit que le gouvernement tenait à régler la question de la suppression de la traite des nègres en Egypte, et que sa première dépêche à lord Dufferin, depuis son arrivée au Caire, avait trait à ce sujet.

Sir Charles Dilke, sous-secrétaire des affaires étrangères, répondant à une question de sir Henry Holland, a dit que des négociations étaient maintenant engagées entre l'Angleterre et la France touchant les traités que M. de Brazza avait conclus.

Londres, 20 novembre—On croit que le parlement sera prorogé le 1er décembre.

Londres, 20 novembre—Le *Globe* dit que le duc d'Edimbourg sera nommé colonel ou chef de l'infanterie de marine royale.

Londres, 20 novembre—La reine décorera demain à Windsor les officiers et les soldats qui se sont distingués dans la guerre d'Egypte. Le général sir Garnet Wolseley et quatre-vingt-dix officiers se rendront demain matin à Windsor par un train spécial.

Londres, 20 novembre—Un nommé Sanders a été traduit aujourd'hui devant la cour de police de Bow street pour avoir envoyé à M. Gladstone une lettre dans laquelle il menace de le tuer. Il a désavoué toute intention d'assassiner le premier ministre et a été renvoyé en prison. C'est un fou dangereux. Quand on l'a fouillé au poste on a trouvé un couteau sur lui.

Dublin, 20 novembre.—Le *Freeman's Journal* dit que le pape, dans une récente entrevue qu'ont eue avec lui les évêques de Down et Connor et Achonry, a exprimé son horreur des outrages commis en Irlande et a chargé les évêques de faire tous leurs efforts pour empêcher le peuple de violer les lois.

Londres, 20 novembre.—Le correspondant du *Standard* au Caire dit que la commission d'enquête est en train de convertir le jugement d'Arabi Pacha en une farce. M. Broadley a abandonné la défense après avoir protesté vigoureusement contre la violation de la convention faite avec lui.

Grand assortiment de bottes pour dames, depuis les plus fines jusqu'aux plus ordinaires, à l'**Etoile Rouge**

Le *Journal des Débats*:

Ignorant et barbare, "le socialisme scientifique" ne discute plus et ne compte pour faire sauter la société que sur les arguments de la dynamite. Il est évident qu'une telle Ecole a dû prendre son parti et ne peut entrer en controverse qu'avec la gendarmerie et les procureurs de la république. Mais qu'elle nous fasse la grâce des injures qu'elle adresse à la bourgeoisie.

La bourgeoisie n'est pas toute la société, et ce n'est pas même une classe distincte de l'ordre social. On y monte et l'on en descend, comme le sang afflue au cœur et s'en écoule. Il y a eu peut être jadis une bourgeoisie fermée et à privilèges; elle n'a pas trop à rougir de son passé, car elle a été la citadelle de l'ordre et sorti tout armé. Il n'y a plus de privilèges, 89 les avait supprimés tous. Il n'y a plus qu'une nation au milieu de laquelle règne toujours, il faut bien l'espérer, le parti du bon sens et de la raison.

Nous avons tort d'employer des mots qui n'ont plus de signification précise et de dire encore la bourgeoisie et le peuple. Il serait mieux de parler de ceux qui ont des lumières et de la clairvoyance et de ceux qui n'en ont pas. Cette distinction ne fait de tort à personne, dans un temps où chacun est fier de ses œuvres et où l'instruction se distribue comme l'eau des fontaines pour aider chacun à féconder son travail. Mais les langues ne se refont pas, et l'essentiel est que les expressions se fassent entendre. La bourgeoisie n'est rien si elle n'est cette partie du peuple qui sait que d'efforts il a fallu pour former le dépôt séculaire des sciences et des arts et le trésor de la richesse générale, et qui prend soin de les accroître et de les faire fructifier dans l'intérêt de tous. Le peuple, c'est la nation et la société même, à moins qu'on ne veuille, par une ambition singulière, le réduire à n'être que le résidu de l'ancienne barbarie et de l'ancienne ignorance et l'exiler de l'intelligence et des travaux utiles de la civilisation.

Et ce sens seulement les nouveaux socialistes auraient le droit de dire que leurs classifications sont justes, puisqu'ils en veulent faire. L'immense majorité du peuple française se révolterait contre l'injure dont ils le gratifient; mais les complices qui les suivent n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes, si en effet nous devons les considérer comme des débris des anciens âges où n'ont cessé de fermenter les germes de nos maladies du corps et de l'esprit, dont aucune, grâce à Dieu, n'est ingérissable, mais dont aucune non plus ne leur devra sa guérison.

Bottes pour messieurs, à l'**Etoile Rouge.**

Si vous avez des ordres de campagne à remplir allez à l'Etoile Rouge.

La *République Française* du 9 novembre:

Loin d'être menacés de pénurie, comme le prétendent ministère essayait de le persuader à la Chambre, les fonds affluent à tel point dans les caisses du Trésor, que l'administration des finances est plus que jamais préoccupée des placements temporaires qu'elle peut effectuer afin de diminuer la charge des intérêts de la dette flottante sans faire courir de risque aux capitaux mêmes qui lui sont confiés.

C'est ainsi qu'elle demande l'autorisation de compenser dans le même chapitre du budget les intérêts servis à la dette flottante et les bénéfices réalisés par certains placements temporaires. Cette opération pratiquée jusqu'ici en dehors de toute régularité législative, la direction générale du mouvement des fonds estime qu'elle doit être convertie par une disposition législative formelle. Il s'agit de répondre ainsi aux observations formulées par la cour des comptes.

Quelques membres de la commission du budget ont critiqué la modification proposée. Ils ont fait observer qu'il y avait intérêt à connaître les placements effectués et à faire ressortir à un chapitre spécial, aux produits divers du budget, les bénéfices réalisés par ces opérations très-délicates. Il a été beaucoup question, à cette occasion, des reports consentis par M. Allain-Targé au mois de janvier dernier au moment de la crise, pour soulager la place de Paris. Tout le monde dans la commission a reconnu la nécessité et l'opportunité de cette utile mesure et combien il était indispensable de laisser au ministre des finances une certaine latitude pour prendre, à un moment donné, de semblables résolutions.

Aussi, en admettant que la solution du ministère des finances ne soit pas compatible avec la rigueur de nos lois budgétaires, il convient, a-t-on dit, de laisser les choses dans l'état actuel et de ne pas limiter d'une façon imprudente les opérations de trésorerie qui peuvent procurer à l'Etat des économies importantes. Il faut éviter également de donner au public financier le sentiment d'un seing trop général, et à ce point de vue on serait incliner à ne pas bouleverser la législation actuelle au point d'annihiler le contrôle de la cour des comptes.

Décédé hier, 24 novembre, à l'âge de 76 ans, JOSEPH PIERRE GROUX FIEROBE, natif de Paris. Ses funérailles auront lieu CETTE APRÈS-MIDI, à 3 heures et demie, de sa demeure résidence, No 54 rue Bourbon.

Décédée, hier, à 1 heure de l'après-midi, à l'âge de 68 ans, Mme Veuve PHILIPPE, née CATHERINE ANSEMANN, native d'Alsace. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi. Le corps est exposé rue Claiborne, près Esplanade.

De la part de sa famille.

Décédé, hier, à midi, RENÉ DE ST. GERMAIN, fils de Martin de St. Germain et d'Ophélie Prilleux. A l'âge de deux ans. Ses amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu AUJOURD'HUI, à trois heures de l'après-midi, de la résidence mortuaire, 363 rue de Chartres, entre Français et Lesseps.

Bureau de la Compagnie d'assurance mutuelle des Marchands. Nlle Orléans, 24 novembre 1882.—Limite d'évidence trimestriel de deux et demi pour cent sur le capital de cette Compagnie, sera dû et payable sur demande aux actionnaires, à partir du 1er décembre prochain.

Le livre des transferts sera fermé du 27 novembre au 1er décembre.

G. W. NOTT,
25 nov—au 1 déc. Secrétaire.

L'Etoile Rouge!

109 CANAL,
Coin Passage de la Bourse.

25 nov—1f

Avis.

$75,000 Nlle-Orléans, 22 novembre 1882.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Josephine Miller, No 319 East Fifty Second Street, ville de New-York, un cinquième du billet No 52,116, tirage à numéro simple, Classe "L" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquième qui a gagné le premier gros lot de Soixante-quinze Mille Piastres, le mardi, 14 novembre 1882. Le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre, et le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent,
Résidence. Southern Express Company,
Nouvelle-Orléans, Lne.

25nov—1f PP

Avis.

$75,000 Nlle-Orléans, 24 novembre 1882.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un cinquième du billet No 52,116, tirage à numéro simple, Classe "L" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquième qui a gagné le premier gros lot de Soixante-quinze Mille Piastres, le mardi, 14 novembre 1882. Ledit billet a coûté la somme d'une Piastre, et le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

J. M. DIXON, Ennis, Texas.

25 nov—1f PP

Avis.

$10,000.

Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1882.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de l'Agent du Southern Express Company, Lynchburg, Va, un cinquième du billet No 33,719, tirage à numéro simple, classe "L," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dont le numéro est le 33,719, auquel billet il était échu la somme de Dix Mille Piastres, mardi, 14 novembre 1882. Le dit billet a coûté la somme de Une Piastre, et le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent.
Southern Express Co.,
25 nov—1f PP Nlle-Orléans, La

MADAME C. ANTONIA,

LA célèbre somnambule, Clairvoyante est pour peu de temps à la Nouvelle Orléans. Les dames et les messieurs peuvent la consulter pour tout ce qui concerne l'avenir, le présent, le passé, les maladies, affaires, etc.

Elle parle le français, l'anglais et l'allemand.

56 rue Bourbon, entre Conti et St Louis.

25 nov—1m

NEVER PAS TOUS A LA FOIS.

Taux modérés pour les meilleures opérations dentaires.

JAMES S. KNAPP,
CHIRURGIEN-DENTISTE.

Transfert de bureau au No 152 Canal, près Baronne.

Les pauvres peuvent se faire extraire les dents et être délivrés de toute douleur, gratuitement, les dimanches, de 9 h. à 11 h., les mercredis, de 2 h. à 4 h.

Consultations tous les jours de 9 h. à 4 h.

25 nov—2f

LA CONFIANCE,
Compagnie d'Assurances contre l'Incendie,
DE PARIS.
Bureaux: 48 rue du Camp,
Coin Charter.

24nov—7f R. RAIMONDY, Agent.

Bureaux de la Firemen's Insurance Company, No 33 rue du Camp—Nlle-Orléans, 24 novembre 1882—Avis est par le présent donné que conformément à l'Article 4 de la Charte, l'élection annuelle pour dix huit directeurs qui devront servir pour l'année courante, aura lieu aux Bureaux de la Compagnie, LUNDI, 4 décembre, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

R. H. BENNERS,
Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de Glace de la Louisiane, No 95 rue Bienville—Nlle-Orléans, le 24 novembre 1882.—Les intérêts échéant le 1er décembre prochain sur les Bonds de c